

Monsieur Antonio Guterres
Secrétaire Général
Nations Unies
New York,
NY 10017 USA

Paris, le 29 mars 2017

Objet : Global Compact des Nations Unies
Communication sur les Progrès (COP)
Déclaration de soutien continu

Monsieur le Secrétaire Général,

Nous avons l'honneur de vous confirmer que la société Céréa Partenaire réitère son soutien envers les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Au-delà de cet engagement, la société Céréa Partenaire s'efforce de progresser concrètement pour suivre les principes du Pacte Mondial.

Dans notre communication annuelle sur les progrès, nous décrivons les actions que nous mettons en œuvre pour améliorer constamment l'intégration du Global Compact et de ses principes à la stratégie, à l'activité et à la culture de notre société.

Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, nos respectueuses salutations.

Michel Chabanel
Président